

LA

# Petite Tunisie

## ABONNEMENTS

SIX MOIS : 4 FR. — UN AN : 8 FR.  
(Etranger, port en sus)

(Les abonnements se payent d'avance).

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

TUNIS. — 14, rue Al-Djazira, 14. — TUNIS.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

## INSERTIONS

Annonces diverses, la ligne	0,40
Réclames	0,60
Chronique locale	1,50
Les annonces Havas ne sont pas acceptées.	

## Empoisonnements autorisés

Les gens dont la constitution est craquelée par le surmenage intellectuel ou corporel, j'entends ceux qui ont trop usé de leur cervelle ou de leur moelle épinière ; ceux dont le pauvre petit estomac ne digère plus, dont la pauvre petite poitrine respire avec peine, les éclopés de la vie, en un mot, filent au sud comme la frileuse hirondelle quand souffle la rauque haleine de novembre. D'aucuns s'en vont à Nice, ou à Cannes sur cette tiède côte d'azur, le pays des fruits d'or, etc., etc. (voir *Mignon*). D'autres, plus hardis ou plus riches ou moins malades ou sentant le sapin un peu plus fort, passent l'eau et vont au Caire, ou à Ager, ou à Oran, ou à Tunis. Vous plaira-t-il de ne point gaspiller notre sollicitude et de la réserver pour ceux qui sont nos hôtes et nos concitoyens pendant le temps où, dans notre pays, fleurit avec vigueur le rhume de cerveau ? Nous ne nous formaliserons pas de ces lâcheurs qui sont peut-être venus passer l'hiver dernier à Tunis et qui sont allés cette année-ci à Biskra ou à Suez. Les riches valétudinaires qui jugent à propos d'aller éternuer leur dernier souffle sous les orangers de Blidah ou sous les palmiers algériens ne nous préoccupent pas.

Mais il n'en va pas de même pour ceux qui nous font l'honneur de venir animer Tunis de leur présence durant six mois, qui nous font le plaisir de nous apporter dans les plis de leurs vêtements comme un peu de l'âme de la patrie lointaine, qui nous changent en coin de rues de Paris, les carrefours à angles droits de la ville française.

Je dirai donc les impressions de l'un d'eux :

« Je suis porteur d'une bronchite chronique ; mes médecins de Paris m'ont successivement envoyé à Pau, à Nice, à Madère et à Algésiras. Cette année ils m'ont dit : « Vous ne feriez pas mal d'essayer Tunis. C'est un climat très doux pendant l'hiver, il n'y a jamais de maladies, les palmiers du pays sont des eucalyptus, il est vrai, mais vous n'ignorez pas que ces arbres coupent la fièvre. »

« Je suis donc venu à Tunis pour renifler des eucalyptus et après avoir parcouru dans tous les sens tant votre ville arabe que votre ville française, ce qui m'a frappé le plus dans une ville dont on m'avait tant vanté l'hygiène (il n'y avait jamais de maladies), ce qui m'a le plus frappé, a été la profusion des pharmaciens. Je crois, Dieu me pardonne, qu'il y a à Tunis autant de pharmaciens qu'il y a à Paris de mastroquets, toutes proportions gardées d'ailleurs. Il y en a de Grecs, il y en a d'Italiens, il y en a d'Arabes, de Maltais, il y en a même des Français.

« Je pensais à part moi : « Hum ! si tous ces gens là sont en bons termes avec leur boulanger, comme dit Gil Blas, il me semble que Tunis doit être un joli hôpital. » Et après avoir été aux renseignements j'ai appris avec stupéfaction que dans ce pays, protégé par la France, les lois étaient ainsi

faites que le premier venu avait droit de vie et de mort sur ses congénères.

« Il y a tant de pharmaciens à Tunis parce qu'on peut vendre de la mort aux rats pour du sucre sans aucune espèce de titres ou de garanties. Vous arrivez de Grèce si vous êtes Grec, d'Italie si vous êtes Italien, de France si vous êtes Français et si le cœur vous en dit, vous vous mettez à empoisonner les naturels avec désinvolture et impunité. Un Grec m'a dit que *farmacos* signifie *poison* à proprement parler. Eh bien ! je vous le demande, est-ce là de la protection ?

« Cette mansuétude envers les pharmaciens doit sans doute s'étendre aux médecins, et je frémis à la pensée que ma bronchite vienne à prendre assez d'envergure pour nécessiter la présence d'un fils d'Esculape.... tomberai-je bien ou mal ? Et de même qu'il y a des gens qui se disent Espagnols et qui ne sont pas du tout Espagnols, tomberai-je sur un de ces êtres qui se disent pharmaciens ou médecins et ne sont pas du tout médecins ou pharmaciens ? Car, en somme, quelle différence y a-t-il entre un pharmacien et un épicier, vus à l'œil nu ?

« Et quelle différence y a-t-il entre un médecin et une somnambule extra-lucide au point de vue scientifique et tunisien ?

« Il y aurait peut-être un moyen pour empêcher les inconvénients qui résultent de cet état de choses, pour empêcher l'étranger naïf et le Français bonnaise d'être assassinés d'abord par le médecin et ensuite empoisonnés par le pharmacien.

« On exige d'un avocat qu'il ait fait son droit et si c'est un mauvais avocat il n'en résulte que des plaies d'argent qui ne sont pas mortelles. Serait-ce trop demander qu'on exigeât des pharmaciens qu'ils aient fait leur pharmacie et des médecins qu'ils aient fait leur médecine ? La loi punit la tromperie sur la qualité de la marchandise vendue, pourquoi ne punit-elle pas la tromperie sur la qualité du marchand ? »

Messieurs les membres de la Conférence Consultative vont bientôt être convoqués pour la session d'automne.

Nous avons annoncé dans un précédent numéro que les finances de la *Société de Bienfaisance française* n'étaient pas très prospères. Ne se trouvera-t-il pas un membre de la dite conférence, pour demander au gouvernement d'allouer annuellement une subvention à cette société française ?

Nous constatons que la *Compagnie du Port de Bizerte* est le refuge des croupiers, nous allons écrire rastaquouères. Rien qu'à Tunis, on en compte deux. A Bizerte, il doit bien y en avoir quelques-uns.

Puisque nous parlons de cette compagnie, on ne peut plus favorisée par M. Massicault, le gouvernement ne pourrait-il faire une enquête afin de savoir si les engagements stipulés ont été tenus par M. Lesueur ? Le sénateur de Constantine avait-il le droit, en effet, de céder l'entreprise à MM. Hersent et Couvreur ?

Pour notre part, nous ne le pensons pas. Car, autrement, il faudrait admettre

que si M. Lesueur avait voulu, il aurait pu céder la construction du port à un Italien ou à un Allemand !

Il a été passé avec M. Lesueur un véritable marché de dupe et la dupe c'est nous. Le Gouvernement honnête que nous avons à présent le bonheur d'avoir agissait sagement en ordonnant une enquête sérieuse. Celle-ci pourrait faire décourir des surprises qui feraient rire jaune quelques-uns et délieraient le gouvernement, qui trouverait aisément dix entrepreneurs pour un, pour continuer la construction du port de Bizerte à des conditions bien plus avantageuses que celles de M. Lesueur.

## UN ÉCERVELÉ

L'Agence « Havas » a, en ce moment à Tunis, un jeune directeur intérimaire, qui peut se vanter d'avoir fait de la mauvaise besogne, ces jours derniers, en télégraphiant à Paris, en écerelé qu'il est, trop de renseignements au sujet de la publication de l'édition arabe du « *Messenger Tunisien* » pour faire plaisir à ses amis de la « *Dépêche* ».

Cette publication ne méritait pas en effet, cet excès de réclame.

M. Lange aurait mieux fait de ne rien télégraphier du tout... plutôt que de se livrer à ce débordement de dépêches, qui pouvaient nous créer des embarras sérieux.

Son administration devrait bien le rappeler en France. Il ne l'aurait pas volé !

Nous n'y comprenons plus rien.

L'« *Annexion* » attaque et défend le Bône-Guelma dans un même numéro.

Qu'importe que le kilomètre coûte un peu plus ou un peu moins et que les lignes soient cédées à une compagnie ou à une autre ! Pourvu qu'on construise sans retard le réseau tunisien, c'est tout ce que demande la Colonie.

Le rédacteur de ce journal ne voudra pas qu'il soit dit — même parmi ses amis — que c'est lui encore qui, par ses articles, retarde la solution de cette importante question.

C'était à prévoir.

Il n'y a presque plus d'or tunisien, qui a été filé, en grande partie, en Italie.

En revanche, il y a beaucoup de pièces de cent sous.

Comment remédier à cet état de choses fort préjudiciable ?

Nous laissons, pour le moment, ce soin, au directeur des finances, avec la ferme conviction qu'il est incapable d'en trouver le remède.

Nous le lui indiquerons dans un prochain numéro.

## Un petit Krack

Le sieur Dario Boccara, négociant en céréales et banquier, a suspendu samedi ses paiements.

Les créanciers ont immédiatement demandé la déclaration de faillite du sieur Boccara qui a été prononcée séance tenante et l'incarcération provisoire du failli en même temps ordonnée.

L'actif se monterait à une trentaine de mille francs à peine et le passif attendrait dit-on le chiffre respectable d'un demi-million.

M. Ghez, secrétaire de la municipalité de Sousse, qui avait été traduit devant l'Ouzara, en sa qualité de tunisien, pour outrage public aux mœurs, nous informe qu'il a été purement et simplement acquitté.

Dont acte.

## L'Alliance Israélite de Tunis

XX

L'abondance des matières ne nous a pas permis de publier, cette semaine, l'article sur l'Alliance.

Ce sera pour mercredi.

Les sympathique chargé d'affaires, délégué à la Résidence générale, n'était pas encore ici, il nous semble, lorsque parut cette délicieuse feuille d'un jour le « *Petit Tunisien* » que rédigèrent les rédacteurs de la « *Dépêche Tunisienne* ».

Nous lui en recommandons vivement la lecture. Il sera édifié sur les sentiments des officieux de M. Massicault à l'égard de leurs compatriotes et la manière dont ceux-ci comprennent l'entente et l'harmonie dans la Colonie française.

## Les affaires de Tunisie

(Suite.)

Il est bien entendu que la France n'est pas venue pour confisquer les gens qu'elle venait protéger. Les déclarations de M. Massicault à cet égard étaient au moins superflues. Il serait à désirer seulement que l'administration beylicale observât le même respect à l'égard des propriétés appartenant à des Français, avant l'établissement de notre protectorat.

Il est impossible qu'on se fasse la moindre illusion sincère sur le sort réservé à la petite colonisation ou à la culture moyenne dans l'état actuel du pays. Mieux que personne, on sait que « le sol incomparable » de la Tunisie, surtout dans la région de Sfax où on veut attirer les petits colons, ne peut se prêter qu'aux grandes exploitations appuyées sur de gros capitaux, et que la misère et la faim seront le lot fatal des petits propriétaires de lots parcellaires.

Il est vrai que le nouveau régime établi a multiplié les demandes d'immatriculation. Mais ces demandes viennent presque exclusivement des nouveaux colons. L'administration des domaines et celle des *Habous*, qui détiennent la moitié du territoire tunisien, ne se sont pas soumises jusqu'à présent à cette mesure.

Les terres que l'on veut livrer à la petite colonisation, nous les connaissons. On les a fait immatriculer, cette année même. Ce sont les terres dites « *Sialines* » dans la région de Sfax. Il est notoire qu'elles ont été déjà achetées en bloc et à très vil prix au beylic ou domaine de l'Etat par un syndicat presque officiel, dont on nomme tout haut les membres et dont les attaches immédiates avec le directeur de l'Agriculture, sont trop évidentes.

Dans ces conditions, on comprend l'horreur de l'ex-Résident pour les concessions gratuites. Or, au prix de 20 à 80 fr. l'hectare, les syndicaux actuels ou réservés des terres « *Sialines* », destinées par une philanthropie, aux petits colons, réaliseraient des bénéfices immédiats variant de 100 à 800 pour cent. Le paiement comptant est exigé.

La direction de l'Agriculture qui va les mettre en vente est-elle distincte d'un des membres les plus favorisés du syndicat ? Les colons tunisiens que nous avons consultés affirment que non.

M. Massicault savait, son administration en a donné des preuves écrites, qu'une somme deux fois supérieure au prix d'achat est absolument inutile pour la mise en valeur des terres tunisiennes. Un document, émané de M. Michaud, directeur des travaux publics, évalue les sommes nécessaires pour l'exploitation à cinq ou dix fois le prix d'acquisition. On la fixe généralement à 2 ou 300 fr. par hectare. Encore ne faut-il comprendre dans ce prix ni la construction de l'habitation, ni l'achat des instruments et des animaux de labour. — Comment peut-on induire en une si grave erreur les petits colons, afin

de les attirer à une ruine certaine qui discréditerait la colonie ?

On leur offre par surcroît la perspective de servir en qualité de domestiques. Cette perspective même est un mirage. On sait le prix de la main d'œuvre agricole dans la Régence : la journée d'un bon ouvrier nègre, non logé, non nourri, y vaut 1 fr. 50 par jour. Veut-on pratiquer, par des moyens détournés la traite des blancs ? Nos émigrants devront-ils apporter leurs petits capitaux pour s'assujétir par surcroît à la triste condition des nègres, des Arabes ou des Siciliens ?

Est-il possible d'imaginer que le gouvernement français autorisera l'affichage, on ne dit même pas officiel, mais simplement privé, pour favoriser une spéculation si visible et que la direction de l'agriculture tunisienne ne pourra étayer que par des renseignements impossibles à contrôler pour les pauvres diables sollicités, mais manifestement faux pour ceux qui habitent depuis longtemps le pays ? Les offres gratuites faites aux fraïds du bey ne sont que des amorces pour les gogos. Avant que la terre tunisienne soit défrichée, qu'elle soit pourvue de toutes voies de communication, la petite colonisation n'y sera qu'un leurre.

Aujourd'hui que M. Massicault n'est plus, nous espérons qu'on priera M. le directeur des Contrôles et de l'Agriculture de s'occuper de ce qui le regarde et non des affaires d'un syndicat quel qu'il soit.

Mais, au surplus, que fait en cette fonction de directeur de l'agriculture notre ancien confrère ?

C'est encore une créature de M. Massicault que ce fonctionnaire-agriculteur et pour la prospérité du pays, on devrait bien s'en débarrasser, car on conviendra avec nous, qu'en fait d'agriculture M. Bourde ne connaît que la culture de la carotte.

Ce n'est pas suffisant.

Qu'on place donc à ce poste important un homme du métier et le service marchera parfaitement.

Non content de détenir deux fonctions, celles de ministre de la Plume et de caïd-gouverneur de Sfax, fonctions incompatibles puisque les caïds doivent résider aux chefs-lieux de leurs caïdats, il paraît que son excellence Si Mohamed Djellouli fait caser, après sa famille, des sujets turcs dans l'administration, si nous en croyons « l'Officiel Tunisien » du 17 courant.

Nous y voyons, en effet, que le nommé Rechid ben Sliman, sujet turc et protégé du ministre de la plume a été nommé caïd aux Ouled-Boughanem.

Après cette nomination, il faut tirer l'échelle.

Alors c'est entendu. Le génie qui commande aux Travaux Publics d'accord avec son « ordinaire » Resal a décidé que le bassin de la douane actuelle servirait d'embarcadère et de débarcadère de notre futur port. Voilà qui simplifie des choses.

Un beau jour, nous verrons ces deux aigles des ponts, filer, laissant à d'autres, le soin de réparer leurs bévues que nous auront coté les yeux de la tête.

Puisque nous parlons administration des Travaux Publics, nous en profitons pour leur apprendre qu'entre Souk-el-Arba et le Kef, il n'existe, pour abriter les cantonniers (?) qui doivent surveiller et réparer la route ni une maison, ni un gourbi, ni rien.

Où logent-ils donc ces précieux auxiliaires ? d'aucuns nous assurent qu'il n'y en a pas un seul. Cela ne nous surprendrait nullement. Dans cette administration, c'est comme dans l'armée beylicale ; il n'y a que des généraux et des colonels et pas un seul soldat. La route, dans ces conditions est parfaitement entretenue. Tous nos compliments.

Il paraît, si nous en croyons un de nos confrères, que l'autorité militaire aurait fait prévenir un individu qu'il eût à se tenir tranquille et ne pas chercher aux officiers des querelles d'allemand, car elle ne permettrait à aucun d'eux de se battre avec lui.

Nous demandons le nom de cet individu. Ne serait-ce, par hasard, celui qui, celui que...

Plusieurs personnes ont été très étonnées, de lire dans le journal de M. de Carnières, un article contre l'honorable M. Picot, membre de l'Institut et co-propriétaire du domaine de Schuigui, dont le directeur est M. le commandant Gérodiad.

L'« Annexion » aurait dû être le dernier journal, nous assure-t-on, qui eût le droit d'attaquer M. Picot.

LA CAMPAGNE DU

## Messenger Tunisien

jugée par la presse française

Le Figaro :

La mort de M. Massicault a attiré de nouveau l'attention publique sur la Tunisie. Il y a longtemps que ceux qui suivent de près les affaires de la France savaient qu'on ne s'occupait pas assez des affaires de la Régence que nous protégeons. Certains faits qui ont été dénoncés hier à l'opinion publique serviront, espérons-le, de leçon utile à ceux qui ont charge de nos colonies et de nos pays de protectorat.

On distribue depuis des semaines, depuis des mois, dans la ville de Tunis, dans la campagne qui l'environne, des feuilles imprimées en langue arabe qui contiennent de véritables appels à la révolte. Il y est dit que les Français veulent détruire l'islamisme et enlever le sol aux indigènes ; que le Bey est trompé par les Français ; et qu'il est nécessaire de mettre fin à cet état de choses dégradant et dangereux pour l'Islam. Le Résident a mis bon ordre au petit commerce des distributeurs et des éditeurs de ces feuilles. Il a défendu une publication où l'on se demandait « jusqu'à quand durera cette sombre tyrannie », il faut espérer qu'il ne perdra pas par trop de patience, tout le terrain que nous avons gagné à Tunis, et qu'il essaiera de savoir à quelle nationalité appartiennent les auteurs de ces placards arabes qu'on prendrait pour la traduction du libretto d'un opéra de Verdi — en ce quoi on n'aurait peut-être pas tort.

Ce serait une très grande erreur que de croire que les Italiens ont renoncé à nous créer des difficultés en Tunisie. Quelques jours avant que le roi Humbert honorât de sa présence le *five o'clock*, du cuirassé de l'amiral Rieunier, toute la presse italienne se mit à dénigrer au monde civilisé l'infâme conduite de la France qui fortifiait le port de Bizerte. Les autres journaux tripliciens firent chorus. Nous eûmes en France le bon goût de ne pas répondre, voulant montrer que nous ne voulions pas troubler les fêtes anodines auxquelles les Italiens donnaient tant d'importance. Mais si les Italiens veulent recommencer le petit jeu des premières années du protectorat, essayer de nous susciter des difficultés comme au beau temps de l'ineffable Crispi, il n'est pas dans notre intention, aux uns ou aux autres, de nous taire. Le thé de Gènes est bu, et, les lampions sont éteints, les élections sont faites ; nous n'avons gêné personne. Mais qu'on veuille bien nous laisser tranquilles ; nous ne songeons pas à troubler la colonisation de Mas-saouah, que les Italiens n'essayent pas de nous ennuier à Tunis !

La Dépêche Algérienne.

Ce matin, d'après les instructions du ministre des Affaires Etrangères, instructions provoquées par M. Blondel, chargé d'affaires de la Résidence, l'autorité a saisi chez l'imprimeur et chez les vendeurs, le « Messenger Tunisien », édition arabe, un journal rempli d'articles anti-français.

Le rédacteur de ce journal est M. Auguste Prax qui a été récemment condamné, dans plusieurs procès, pour diffamation, à la prison et à l'amende.

Cette mesure a satisfait la colonie française qui était indignée.

Le Petit Marseillais.

Ce matin, le gouvernement a fait saisir l'édition arabe du « Messenger Tunisien », au moment de son apparition. La mesure prise par M. Blondel, chargé d'affaires de France, a été accueillie par tous les Français, sans distinction d'opinion, avec une vive satisfaction.

« La « Dépêche Tunisienne » parue ce matin continuant sa campagne, publie la traduction de l'article du « Messenger », dans laquelle ce journal fait croire aux indigènes, avec mille détours et précautions, que la France n'a pas été étrangère au dernier mouvement insurrectionnel de la Tripolitaine qui avait eu pour cause réelle la volonté bien arrêtée des tribus arabes de ne pas accepter la charge de la circonscription que le gouvernement turc voulait leur imposer.

Le directeur du « Messenger Tunisien » est un Français nommé Auguste Prax, qui récemment, a été condamné par le tribunal correctionnel de Tunis, à huit mois de prison, 2.000 fr. d'amende, 10.000 fr. de dommages-intérêts pour diffamation envers le président du tribunal de Tunis.

L'opinion réclame une peine sévère contre les journaux qui jettent le discrédit sur l'œuvre de la France, en Afrique et sur ses représentants. On se rappelle que le cautionnement pour la presse tunisienne a été supprimé en 1887. — V.

Le Gaulois :

Aussi bien, on nous affirme que cette publication n'est pas isolée et que, dans toute la Régence, on distribue par mil-

liers d'exemplaires, aux indigènes, des petits placards, imprimés en arabe, qui excitent ouvertement les populations des campagnes à la haine des colons français.

Dès que notre ministre des affaires étrangères a été avisé de ces faits, il a télégraphié au chargé d'affaires, qui, en attendant l'arrivée du nouveau résident, M. Rouvier, gère la résidence, d'interdire sur le territoire tunisien toutes publications de cette espèce en langue arabe.

Voilà qui est bien. Mais le gouvernement ne devra pas se contenter de cette simple interdiction. Il importe, que plus que jamais, il ouvre l'œil, comme l'on dit vulgairement.

La situation prépondérante que la France a prise, en ces derniers temps, dans le nord-ouest de l'Afrique, n'est pas sans avoir mis en émoi tout le monde musulman. Nos ennemis ou rivaux européens essaient de tourner cette agitation contre nous.

Nous avons dû frapper, au Dahomey, la barbarie, secrètement encouragée et soutenue par nos ennemis héréditaires d'outre-Rhin. Au Maroc, nous avons bien obtenu des avantages commerciaux appréciables ; mais la cauteleuse diplomatie musulmane, après avoir fait grise mine à l'Angleterre et risette à la France, semble vouloir se rapprocher, maintenant de la première, pour évincer la seconde du Touat. On ne nous en parle plus, ici, du Touat. Voici qu'aujourd'hui, à Tunis, une agitation nouvelle commence, dont il ne serait pas difficile de trouver l'origine. On sait qui a intérêt à paralyser notre action à Tunis. C'est le cas, plus que jamais, de répéter le célèbre adage : *Is fecit cui prodest*.

C'est aussi le cas, plus que jamais, pour notre gouvernement et notre diplomatie d'être en éveil.

On apprendra avec plaisir, qu'à partir du 15 décembre prochain, les trains se dirigeant dans la direction de Souk-el-Arba et Bône seront chauffés au moyen de bouillottes.

Cette amélioration sera très goûtée du public qui fréquente la ligne d'Algérie.

Tous nos remerciements à l'intelligent chef d'exploitation du Bône-Guelma qui s'efforce quoiqu'en dise un journal local, d'améliorer chaque jour, son matériel comme son personnel.

### Ces Bons Gendarmes

Lorsqu'il s'agit d'arrêter de paisibles citoyens, redevables envers l'Etat d'une amende, quelque fois de vingt sous, messieurs les gendarmes prennent leurs jambes à leur cou et les voilà partis à la recherche du *malfaiteur*. Ils y mettent d'autant plus de *bonne volonté* pour opérer ces sortes d'arrestations, qu'ils y ont un intérêt : l'Etat leur alloue la somme de *quatre francs* pour *capture*, c'est-à-dire, un peu moins que celle d'un chien qui est de *quatre francs vingt centimes*.

Mais si vous adressez à la gendarmerie une plainte pour un méfait commis, on jette votre plainte au panier et tout est fini par là.

Si un pauvre bougre, lassé de la vie, s'envoie *ad patres*, comme celui qui s'est tiré deux ou trois coups de revolver dans la tête, hier à *deux* heures de l'après-midi, sur le boulevard de Maxula-Rhadès, on le laisse toute l'après-midi et toute la nuit — une nuit pluvieuse — en plein chemin, au lieu de se rendre immédiatement sur les lieux, afin de faire opérer son enlèvement.

C'est qu'il n'y a aucun bénéfice dans la constatation d'un suicide ! Il est profondément triste de voir un cadavre *trente heures* sur un chemin, par suite de la négligence de messieurs les gendarmes.

Nous sommes de l'avis de M. de Fonvielle lorsqu'il écrit :

« Ce qu'il faut, avant tout, pour occuper une fonction aussi délicate de résident général à Tunis, c'est un homme à l'esprit ouvert et bienveillant ; un observateur, un homme au caractère à la fois ferme et patient, capable d'apprécier le dévouement et le courage des gens qui lui diront la vérité, sans leur savoir mauvais gré des petits désagréments qu'ils pourraient lui causer.

« Un homme ayant l'énergie d'écarter de lui les flagorneurs et les quémandeurs de monopole d'annonces légales, judiciai-

res et administratives, sans se soucier de leurs érailleries et incapable de céder, même momentanément, à l'espèce de pression morale qu'ils voudraient lui faire subir pour que le statu quo continue.

« En un mot, il faut, en Tunisie, un homme de caractère et libéral.

« C'est ce qui a fait l'insuccès de M. Massicault qui n'était pas libéral et que ses études premières n'avaient que très imparfaitement préparé à diriger les affaires d'une colonie. »

Oui, nous sommes parfaitement d'accord avec les anciens lèches-derrière de M. Massicault.

Pas de faveur, pas de monopole, la liberté pour tout le monde et chacun s'en trouvera bien.

### BOITE AUX LETTRES

Tunis, le 21 novembre 1892.

Cher Monsieur Lacroix,

Permettez-moi de venir, dans La Petite Tunisie couper court à une calomnie.

Je ne suis ni l'auteur, ni l'inspirateur, de près ou de loin, de l'article du journal arabe qui a motivé sa suppression.

Les autorités supérieures n'ignorent pas, m'a-t-on dit, les noms de l'auteur et des inspirateurs qui, s'ils sont Arabes, ont fait acte de mauvais musulmane.

Veillez agréer, cher Monsieur, avec mes remerciements, mes sincères salutations.

ALI MAHOUI

### ETRENNES DU JOUR DE L'AN

A la veille du jour de l'an nous ne saurions trop recommander aux personnes qui veulent faire de jolis cadeaux en articles indigènes, le *Bazar Africain*, 19 souk de la Laine, tenu par un aimable tunisien M. Mahmoud El Khazni. On trouvera en ce bazar de quoi satisfaire tous les goûts et à des prix exceptionnels de bon marché.

Les personnes qui ont des colis postaux à envoyer ne manqueront pas de les commander, chez M. A. Bourillon, rue de Rome 4 et 6, à côté de l'agence Aglot.

Les **Rhumes** et les **Bronchites** ne résistent pas à l'usage du **Sirope de Polygala composé** dont le seul dépôt à Tunis est situé à la pharmacie de première classe, rue d'Italie, numéro 19.

### A V I S

La Compagnie Générale Transatlantique a l'honneur d'informer le commerce qu'à partir du premier décembre 1892, elle établira un service entre *La Goulette-Tunis, Bône, Philippeville, Bougie et Le Havre et Dunquerque*.

Ce service sera effectué par des paquebots à grande vitesse du type *Ville de Saint-Nazaire*.

Pour fret et renseignements s'adresser 3, rue Es-Sadikia.

### Injection Américaine

Guérit en **six jours** les écoulements les plus rebelles, anciens ou récents. Seul dépôt pour la Tunisie : **A. DISLAY**, pharmacien-chimiste diplômé de l'école supérieure de Paris.

59, avenue de la Marine, Tunis

BRIGADE D'OCCUPATION DE TUNISIE

### Subsistances Militaires

### A V I S

Le **mardi 20 décembre 1892**, à trois heures de relevée, à la deuxième sous-intendance de Tunis, il sera procédé à une adjudication publique pour la fourniture de :

Farine dure..... 100 q. m.  
Farine tendre..... 150 —  
Thé vert..... 2 —  
Thé noir..... 6 —  
A livrer à La Goulette.

Pour tous renseignements, le public pourra s'adresser au sous-intendant militaire chargé du service des subsistances.

Tunis, le 17 novembre 1892.

Le sous-intendant militaire.

Signé : COPPENS DE NORLANDT.

### ELIXIR DE QUINQUINA

tonique  
apéritif reconstituant

PAR LE

Docteur G. BRIGNONE

Chimiste-Pharmacien

2, rue Al-Djazira, 2. — TUNIS

# USINE A VAPEUR

BAPTISTIN BRÉMOND  
Avenue de la Marine — TUNIS

## ATELIER DE MENUISERIE

Ebénisterie, Charpente, Moulure et Chambranle  
par nouveau procédé mécanique

## SCIERIE

N.-B. Mes ateliers sont éclairés à la lumière électrique.

M<sup>m</sup> V. CAPELLANO

## MAISON MEUBLÉE

de 1<sup>er</sup> Ordre  
Située à Tunis, Avenue de France  
Vis-à-vis de la Résidence et du Cercle Militaire, à quelques minutes des Gares

### CHAMBRES GARNIES

Appartements meublés pour familles  
Entrée, 1 Rue, Es-Sadikia.

## Engrais Chimiques

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

des produits chimiques du Midi

Sulfate de fer et sulfate de cuivre  
Soufre sublime

Engrais complet pour la vigne  
Engrais pour les céréales et le jardinage  
Dosage garanti

Pour renseignements et commandes,  
s'adresser à M. Patry 4, rue Al-Djazira à Tunis.

Seul Représentant pour la Tunisie

## MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

Maison BORTOLI FRÈRES et C<sup>ie</sup>

Exposition et mise en vente de toutes les nouveautés de la saison, consistant en :  
Chapeaux pour dames, enfants et fillettes,  
Robes, Manteaux, Jaquettes, Peignoirs et Matinées.

Choix considérable de Lampes à huile et à pétrole de tous les modèles et de tous les systèmes, Lampes colonne, Anglaises Lampadaires, etc.

Rayon spécial de Chaussures, Bonneterie et Mercerie,

Seul représentant pour la Tunisie de la Maison Christofle de Paris

## LEÇONS

de Dessin, Peinture à l'huile  
Aquarelle et Porcelaine

## Madame PATRY

TUNIS. -- 4, Rue Al-Djazira. -- TUNIS

Spécialités de Tapisseries Gobelins  
Canevas, Stores, Portières, Dessins de Broderies

Modes à Façons

## AU CARNAVAL DE VENISE

TUNIS. - Rue d'Italie, 11. - TUNIS

### OUVERTURE DU MAGASIN

Grand choix de Chemises, parfumerie, cravates, gants, chapeaux, bonneterie, parapluies et tous articles pour hommes.

Prix très modérés défiant toute concurrence.

## Sellerie-Bourellerie

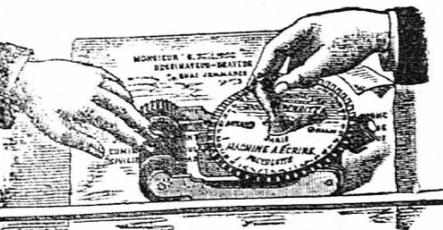
FRANÇAISE

HENRI BOUIX

Harnais neufs pour voitures de tout modèle; harnachement de selle anglaise depuis 70 fr. et au-dessous; lanternes neuves; articles d'écurie et de pansage en tous genres tels que brosses, étrilles couvertures, onguent Hevid pour pieds de chevaux, cirage, vernis, eau de cuivre, pâte pour selle anglaise, chaînes d'attache et cordages de toute nature. Réparation — Vente et achat de harnais d'occasion.

Machines à Ecrire

La Polyglotte, 20 fr.



La Miniature, 15 fr.

Pour recevoir franco par poste ajouter 60 centimes.

En vente à la librairie D'AMICO. -- TUNIS

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

## J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)  
Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR  
et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie : A. MODIGLIANI, rue de Danemark n° 3, Tunis.

## Clément MODIGLIANI

CHARBONS

français et anglais, premières marques à des prix défiant toute concurrence  
11, rue Zarkoun, Fondouk Younés  
TUNIS

## DÉPOT A LA MARINE

GRANDE

## Fabrique d'articles de voyage

## A. SALAMA

Tunis. -- Rue des Glacières 18.

## SPECIALITÉ D'EMBALLAGE

POUR

Meubles, verreries et articles orientaux.  
Très bien soigné et garanti sur facture  
N. B. — La maison fait toutes les réparations d'articles de voyage

## FORGES DE LA PROVIDENCE

MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)

Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce, d'après croquis; — Charpentes et Ponts en fer et en acier.

La société se charge, à des prix fort modérés, de confectionner les Gitages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans d'après les dessins de maçonneries.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI.  
43, rue des Glacières

## LE MONDE

compagnie d'assurance

sur la vie et contre l'incendie

SIÈGE SOCIAL :

PARIS, 16, rue Le Peletier, PARIS.

Capital social : 16 millions

VIE :

Fonds de garantie..... 44.000.000

Capitaux assurés..... 269.000.000

Capitaux payés aux assurés..... 35.000.000

INCENDIE :

Fonds de garantie..... 26.000.000

Sinistres payés..... 41.000.000

S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, 24, avenue de France, palais Baccouche, directeur particulier et inspecteur pour la Tunisie, Tripoli et Malte.

## Grand Bain Maure

### KACHECHIN

TUNIS - Rue des Libraires, 30 - TUNIS

## SI EL HADJ SALAH

Propriétaire

Bains de vapeur. — Massage.

## Ciments supérieurs

THORRAND et C<sup>ie</sup>

à Voreppe, près Grenoble (Isère)  
Spécialité de Travaux en ciment. -- Cuves en ciment, garanties. -- Canalisation de tous diamètres et à fortes pressions. -- Dallages. -- Fabrique de Carreaux en Ciment comprimé -- Chaux hydraulique d'Hammam-el-Lif.

Pour les commandes, s'adresser à M. F. THORRAND, représentant, avenue de la Marine, Tunis.

## Raymond Valensi

Ingénieur Civil

Rue Al-Djazira  
TUNIS

Machines agricoles — charrues — faucheuses — moissonneuses-lieuses — norias — pompes de tous systèmes — machines à manège et à ocomobile, etc.

Matériel vinicole — foudres, clapets robinets, pompes à vin, pressoirs, etc.

Matériel d'entrepreneur.  
Matériel d'huileries — moulins à huile — presses — filtres à huiles — machines à vapeur.

La société se charge, à des prix fort modérés, de confectionner les Gitages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans d'après les dessins des maçonneries.

## AGENCE SORIA

Tunis, 16, rue de Rome, Tunis

Transit. — Consignations. — Opérations de Douane. — Embarquement, Débarquement.

Avances sur Marchandises

Service régulier et soigné entre Tunis et la Goulette (vice-versa)

pour les bagages de MM les Voyageurs  
Messagerie des Marchandises  
pour toute la Tunisie à prix très réduits  
Assurances Maritimes

Vente, achat de céréales à la commission

## FABRIQUE DE CORSETS

2, rue des Tanneurs

(près la Gare Italienne)

Mme CHEMLA

Corsets sur mesure de tous modèles depuis 8 francs en baleines

Demandez le nouveau modèle *Ceinture Belge*, légereté, souplesse, élégance et solidité, même modèle en confection : cinq francs.

## AVIS

M. A. Bourrillon expéditeur fournisseur des Grands Hôtel réunis de Tunis français, a l'honneur d'informer le public, qu'il vient de créer un magasin, Rue de Rome, 4-5, près la gare italienne, où l'on est certain de trouver un immense choix de

### DATTES DU DJERID, en colis postaux

ainsi que toutes sortes de Fruits et Primeurs provenant de la Tunisie.  
La maison se charge de faire les expéditions qu'on voudra bien lui confier, pour la France et l'étranger, et cela à des prix défiant toute concurrence.

## Dépôt Général de POMMES DE TERRE de Pertuis

garanties sans mélanges

(Importation directe)

(Importation directe)

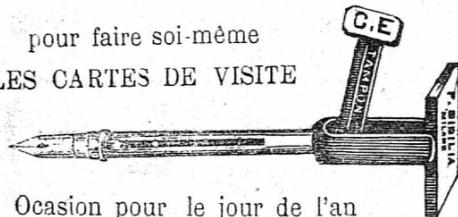
Paul CHAFFARD et C<sup>ie</sup>

TUNIS — 54, Avenue de la Marine. — TUNIS

## GRAND SUCCES DU JOUR

pour faire soi-même

LES CARTES DE VISITE



Occasion pour le jour de l'an

P. Sibilia, rue Al-Djazira, 26. — TUNIS

L'indispensable! Joli crayon-plumes, nickel, contenant timbres en caoutchouc avec nom, adresse et profession.

Tampon dans l'intérieur, cachet pour cire à 2. fr 25, rendu franco pour l'Algérie et la Tunisie contre mandat-poste de 2 fr. 50 à l'adresse

## Grands Magasins d'Ameublements

Fratelli Bensasson et C<sup>ie</sup>

TUNIS. — Rue la Commission, 12, rue Al-Djazira. — TUNIS

Grands Arrivages en Etoffes. — Tentures confectionnées.  
Passenteries dernières Fantaisies.

## Cognac Marie Brizard



SAISON D'HIVER 1892-1893

Grands Arrivages de nouveautés, soieries, lainages

## Au GAGNE-PETIT

TUNIS. — 32, rue Al-Djazira. — TUNIS

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS

MADAME VEUVE FÉLIX

Confections pour Dames, Fillettes, Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — Chapellerie. — Chaussures à des prix incroyables de bon marché.

## PAIN MARSEILLAIS

A O fr. 40 le kilo

ON LIVRE A DOMICILE

Croquettes au Nougat — Biscuits fins — Croissants  
Parisiens et Brioche tous les matins

A LA BOULANGERIE MÉRIDIONALE 49, RUE AL-DJAZIRA. 49

# Absinthe et Liqueurs Supérieures

## CUSENIER

J. MALLET, seul agent à Tunis pour la Tunisie et Malte

SAISON D'HIVER 1892-93

## A LA VILLE DE PARIS

TUNIS. — 8, rue de l'Église, 8. — TUNIS

Grand arrivage de Tissus Soie russe, Velours Laine, Écossais haute Nouveauté  
Chapeaux confectionnés

L'atelier de Couture, Robes et Confections pour Dames est ouvert, pour la saison d'hiver, à partir du 18 octobre, dirigé par une première coupeuse de chez LAFERRIÈRE de Paris.

Tapis, Lingerie, Bonneterie

## Au Cadran Universel

M. Charles Kloth a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert un nouveau  
MAGASIN D'HORLOGERIE ET JOAILLERIE  
sous l'enseigne :

## AU CADRAN UNIVERSEL

17, Avenue de France, Maison Tabone,

Tout en continuant à exploiter son magasin de la rue de la Commission.

Demandez partout

## LA BIÈRE KESSLER

hygiénique garantie naturelle  
Expédition à l'intérieur

## "AUX JOCKEYS"

16, RUE AL-DJAZIRA, 16

## Grande Sellerie Anglaise

R. CARONARO, Propriétaire

Spécialité de Harnais de luxe — Réparations en tous genres  
Prix défiant toute concurrence.

Agent en Tunisie pour la  
vente en gros, M. AVIC, au  
pl. du Tribunal, Tunis.



### RÉGÉNÉRATEUR

UNIVERSEL des CHEVEUX

de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux  
gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette  
préparation les fortifie, les fait pousser et enlève  
les pellicules. Prospectus franco sur demande.  
Chez les Coiffeurs et Parfumeurs, Fab. : 26, Rue  
Etienne-Marcel (ci-devant 92, B<sup>d</sup> Sébastopol) Paris

Agent en Tunisie pour la  
vente en gros, M. AVIC,  
pl. du Tribunal, Tunis.

## Messageries Françaises

DEMANGE & C<sup>ie</sup>

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches  
Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi  
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

## MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires  
Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.  
Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

## Grande Epicerie des Colonies

Fondée en 1859, la plus ancienne et la mieux assortie

TUNIS. — Place de la Bourse.

## PAUL RIBET

Fournisseur de son Altesse le Bey

PRODUITS DE PREMIER CHOIX

Huile d'olive extra, le litre.....	Fr. 1 50
Calissons d'Aix, le kilo.....	3 »
Conserves de petits pois, la boîte de 2 kilos.....	1 25
Chocolat Menier, le 1/2 kilo.....	1 50
Chocolats d'Aiguebelle, panier blanc, le 1/2 kilo.....	1 40
Eau minérale naturelle de Janos, la bouteille.....	» 80
— — — de Saint-Galmier, la bouteille.....	» 45
— — — de Vichy, la bouteille.....	» 55

Liqueurs de marque et vins fins de toutes qualités

Arrivage par tous les courriers de FROMAGE et BEURRE FRAIS  
CHOUCRUTE DE STRASBOURG

Saucisses, petit salé de Lorraine, jambon de Bayonne et d'York  
Beurre de table extra-fin

GROS ET DÉTAIL. — DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

## DRAPERIE ET HAUTE NOUVEAUTÉ

Articles anglais et français

PRIX MODÉRÉS

MAISON FRANÇAISE

A. LANNELONGUE, tailleur  
5, Rue de la Poste, à côté de la Brasserie Vincent. — TUNIS

## GRAND BAZAR TUNISIEN

Maison Universelle

A. BEAUCAINE ET C<sup>ie</sup>

rue Al-Djazira. — TUNIS

ENTREE LIBRE

PRIX FIXE

Bijouterie — Horlogerie — Orfèvrerie Christoffe  
Articles d'éclairage, de ménage et de voyage — Parfumerie — Brosserie — Vannerie  
Maroquinerie — Faïences — Porcelaines — Verrerie — Cristaux  
Mercerie — Bonneterie — Lingerie — Chaussures — Confiserie — Conserves  
Vins — Liqueurs

EXPÉDITIONS DANS L'INTÉRIEUR

## SOLER, artiste photographe

TUNIS — 1, Rue Al-Djazira, près de la Porte de France — TUNIS

Diplôme de médaille d'argent

première Exposition internationale de Photographie, Paris 1892

Travaux Artistiques, adaptés à toutes les nouveautés photographiques — Exécution rapide et garantie

LABORATOIRE ET TRAVAUX POUR AMATEURS

Vente de Produits et Accessoires

Expédition dans l'intérieur - joli choix de vues et types de la Tunisie

## COMPAGNIE L'AIGLE

Société anonyme d'assurance à primes fixes  
contre l'incendie

Agent général pour Tunis et la Tunisie :  
Raymond VALENSI ; Bureaux, rue Al-  
Djazira, 41. — TUNIS.

## achat et vente D'OBJETS MOBILIERS

LITERIE EN LOCATION

E. COLLOT

32 et 34, rue Al-Djazira. — TUNIS  
Dépôt au Marché Libre,

## Au Mouvement Perpétuel

TUNIS — 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS

## Auguste MARTIN, Sellier-Bourellier

Spécialité de Harnais de luxe — Fournitures d'Écurie — Harnais  
d'Occasion et Echange — Couvertures d'Attente — Réparations  
en tous genres,

## GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits  
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers  
Maison de gros et de détail

## MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

La Banque Tunisienne de Prêts sur gages, propriétaire des Monts-de-Piété de  
Tunisie, concédés par décrets beylicaux, délivre des bons de caisse dont la valeur est  
représentée et garantie par les avances sur gages effectués par le Mont-de-Piété de Tunis

TAUX DES INTÉRÊTS

Bons à trois mois, 3 0/0 par an ; bons à six mois, 4 0/0 par an ; bons à un  
an, 5 0/0 par an ; bons à deux ans, 6 0/0 par an.

Les intérêts sont payables par trimestre échu.

S'adresser à TUNIS à la direction des Monts-de-Piété de la Tunisie, cité  
Samama.

La Caisse est ouverte : de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 h. du soir.

## BOIS DU NORD

SUCCESSALE D'ESSVIK

Ouverture des Chantiers, Enclos de la Douane — TUNIS

VENTE SIDE BO DU NORD

Madrriers, Bastins, Planches et chevrons de toutes dimensions et qualités

SPECIALITÉ POUR MENUISIERS

Montants de portes, fenêtres et persiennes — Parquet

Le tout vendu à des prix défiant toute concurrence.

## COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Services réguliers et à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transport de passagers, de marchandises et de dépêches

Départ de Marseille tous les samedis à midi. Départ de Tunis tous les samedis à 5 h. s.  
Le Vapeur Franche-Comté cap. Nicolai partira directement pour Marseille samedi 26  
novembre 1892, à 5 heures du soir.

Prix des passages de la Goulette-Tus à Marseille

1re classe, f., 2me classe, 60 f. — 3me classe, f., avec couchette et nourriture  
Pont . . . . . 20 francs ; sans nourriture

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à M. J.-B. PEDELUPÉ agent à Tunis  
rue Es-Sadikia, à la Goulette, quai Charles-Quint.

## COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

PAQUEBOT POSTE FRANÇAIS A GRANDE VITESSE

Agences principales : TUNIS, Rue Sadikia - LA GOULETTE, Quai du Canal  
Départ de la Goulette

Lundi A 4 heures 30 : pour Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba,  
Tripoli et retour par les mêmes escales.

A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Mercredi A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Jeudi A 4 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djer-  
ba, Tripoli, La Goulette.

Vendredi A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Samedi A 11 heures du matin : pour Bizerte, La Calle, Bône, Philippeville, Collo,  
Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

L'Agent principal : A. CAMBIAGGIO

Le gérant : POULARD DU PALAIS